

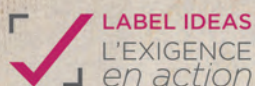
MONTÉVIDÉO 31



Magazine de la Communauté OHEL AVRAHAM



Faire le bien de son vivant, **continuer au-delà.**



Le Fonds Social Juif Unifié est une association reconnue d'utilité publique et exonérée de droits de succession.

Pour un conseil personnalisé en toute confidentialité et sans engagement, contactez Héléna Attias, responsable des legs et donations :
au 01 42 17 10 55 ou par email h.attias@fsju.org

LEGS |
DONATIONS |
ASSURANCES-VIE |



2 ■ Le Mot du Rabbīn

Rabbīn Jacky Milewski

3 ■ Le Mot du Président

Marc Kogel

4 ■ L'Édito du Rédacteur en chef

Anthony Gribē

Communauté

5 ■ Les règles et les responsabilités du Président de Montevideo

Anthony Gribē

6 ■ Les règles et les responsabilités du rabbin

Anthony Gribē

8 ■ Les règles du Chaliah Tsihour

Michel Baruch

Directeur de la publication

Marc Kogel

Rédacteur en chef

Anthony Gribē

Secrétaire de rédaction

Joëlle Dayan

Conception graphique

Christelle Martinez

A.C.T.I.

31 rue Montevideo

75116 Paris

Tél. 01 45 04 66 73

Fax 01 40 72 83 76

Mail : acti@montevideo31.com

www.montevideo31.com



Judaïsme

11 ■ Lecture talmudique

Rabbīn Jacky Milewski

12 ■ La fois où j'ai parlé de Pessa'h au Prince Philip

Grand-Rabbīn Jonathan Sacks

14 ■ Le sens de la liberté

Rabbi Yaakov Menken

Histoire

17 ■ Il anéantira la mort à jamais : sur le déchiffrement de plusieurs inscriptions funéraires du Daghestan

Alexandra Fishel

Israël

20 ■ Interview de Bruno Lellouche, fondateur de Netsah

22 ■ Le Musée d'Israël expose à nouveau le rouleau d'Isaïe

23 ■ Écouter, voir...

Jean-Jacques Wahl

24 ■ Carnet de famille

La couverture

Daniel Schinasi, fondateur du mouvement néofuturiste en 1970 est né en 1933 à Alexandrie en Égypte et est décédé en 2021 à Nice. Il était issu d'une famille juive séfarde italienne, originaire de Livourne.

En 1952, il rejoint le cours du soir de dessin à l'Académie Silvio Bicchì.

En 1956, pendant la guerre du canal de Suez, il rapatrie toute sa famille en Italie. Il s'installe ensuite à Antignano, un quartier de Livourne, en Toscane.

La créativité, la relation intense avec l'être humain et ses racines religieuses constituent une part essentielle de la vie et de la carrière de Daniel. De là naissent ses combats ardents contre les atrocités sociales ainsi que son profond amour de la paix.

Une autre sortie de Mitsraïm !

■ par Rabbīn Jacky Milewski



Voilà 3.500 années que les événements de la sortie d'Égypte se sont produits ; et voilà 3.500 années que le peuple a su conserver cette célébration avec cœur et ferveur, et ce malgré tous les obstacles qui ont pu surgir sur son chemin, aux différentes périodes de l'histoire. Fidélité donc à une histoire, fidélité qui elle-même est histoire, une histoire unique

où chaque rite a été précieusement conservé, où chaque formule a soigneusement été transmise, où chaque loi a été minutieusement observée. L'anachronisme selon lequel chacun doit se considérer lui-même comme étant sorti d'Égypte ne dérange en rien une vision métahistorique telle que celle que la Torah intègre en elle.

Alors que tout dans l'histoire faisait tout pour ramener le peuple dans la dimension de Mitsraïm, lui resta déterminé à en sortir dans le but de recevoir la Torah.

La sortie de Mitsraïm – nous dit Rabbī Nathan de Némirōv (*Likouté Halakhot*,

'Hochen Michpat 125b) – c'est aussi « s'extraire de la souillure de ses fautes ». Cela revient à se libérer de l'emprise de la logique qui entraîne le mal, à reprendre espérance dans sa destinée morale ! Dès lors, sortir de Mitsraïm, c'est faire *techouva* c'est-à-dire revenir, non pas en Mitsraïm mais revenir hors de Mitsraïm.

Pessa'h constitue ainsi une formidable occasion de *techouva*, de raconter aussi ce récit de fidélité d'un peuple à ses traditions. Que cette « fête du printemps » soit aussi « le printemps des âmes » !

'Hag samaé'h à tous ! ■



Le départ des Israélites (David Roberts, 1829) - Birmingham Museum and Art Gallery

Le jour d'après...

J'ai longtemps pensé que l'histoire d'Esther rapportée par la Meguila, aurait pu s'arrêter à la fin du chapitre 8, au moment du triomphe de Mordekhai, parce que la suite ne relève plus de la narration de l'histoire, mais de l'institution de la célébration de la fête de Pourim : en somme, nous passons de la narration du drame historique à la construction de la mémoire collective, avec ses aspects administratifs et mémoriels.

Le livre d'Esther parle de lui-même dans une dimension méta-narrative.

Mais depuis le 7 octobre je pense que c'est ce que l'on fait le jour d'après qui est le plus important.

Les juifs de Suse ont ressenti le besoin de transformer une épreuve traumatique, dans laquelle l'antisémitisme s'était révélé de manière explicite. Les juifs étaient intégrés et se croyaient à l'abri et leur fragilité leur a explosé à la figure. Mais leur conclusion n'a pas été de quitter le royaume. Au contraire, la fin du récit montre que le modèle d'intégration dans la société perse a fonctionné, puisque Mordekhai est devenu le premier ministre ; il n'y a pas dans la Meguila de critique du modèle galoutique.

Le traumatisme peut provoquer la sidération, la peur et le rejet de la société dans laquelle nous vivons, mais c'est à nous de transformer ces sentiments négatifs en énergie positive, par l'engagement éducatif, par le renforcement du lien communautaire.

Depuis le 7 octobre, nous avons retrouvé une forme d'antisémitisme moderne que l'on croyait avoir disparu. Cette forme d'antisémitisme fonctionne comme dans la Meguila ; elle généralise, essentialise

et transforme une différence en menace mondiale.

Ce peuple est décrit par Haman dans la Meguila sans être nommé ; « *Il y a un peuple répandu, disséminé parmi les autres nations dans toutes les provinces de ton royaume ; ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation ; quant aux lois du roi, ils ne les observent pas : il n'est donc pas de l'intérêt du roi de les conserver.* »

Le traumatisme peut provoquer la sidération, la peur et le rejet de la société dans laquelle nous vivons, mais c'est à

par Marc Kogel

nous de transformer ces sentiments négatifs en énergie positive, par l'engagement éducatif, par le renforcement du lien communautaire.

Aujourd'hui comme hier, le jour d'après n'est pas un miracle, il demande vigilance, solidarité et organisation communautaire. Ne laissons pas les antisémites gagner la guerre du jour d'après. ■



Le Couronnement d'Esther (Jean-François de Troy, 1738) - Musée du Louvre

Hineini

■ par Anthony Gripe



J'ai l'intime conviction, ancrée au plus profond de moi, que chacun peut, individuellement, contribuer à changer le monde, à le rendre meilleur. Avec une pensée. Une parole. Une action.

C'est une conviction simple, presque naïve en apparence. Et pourtant, elle est d'une puissance immense. Car le monde ne se transforme pas uniquement par les grandes décisions des puissants, mais par l'engagement quotidien de femmes et d'hommes ordinaires qui décident d'être présents, responsables, impliqués.

Si j'écris ces lignes, c'est précisément pour cela.

Après avoir mangé du fruit défendu, Adam entend la voix de D. Il panique et se cache. Il déclare : « *J'ai pris peur parce que j'étais nu, je me suis caché* » (Berechit 3:10). À ce moment-là, D. ne demande pas à Adam ce qu'il a fait. Il lui demande : « *Ayekah ?* » où es-tu ?

Ce n'est pas une question géographique. D. sait parfaitement où se trouve Adam. La question est autrement plus profonde : Où en es-tu intérieurement ? Où est ton âme ? Où te situes-tu face à toi-même, face à ta responsabilité ?

Adam ne comprend pas. Il croit que D. cherche sa cachette. En réalité, D. cherche sa conscience.

Tout au long de la Torah, lorsque D. appelle, les grandes figures répondent « Hineini ». Abraham répond « Hineini ». Jacob répond « Hineini ». Moïse répond « Hineini ».

Hineini : me voici. Je suis là. Présent. Disponible. Prêt.

Adam, lui, ne dit pas Hineini. Il se justifie. Il accuse Ève. Il accuse le serpent. Il accuse presque D. Il se cache — non pas seulement de D., mais de lui-même. Il refuse d'assumer sa place.

Dire Hineini paraît simple. Ce n'est qu'un mot. Mais l'histoire juive nous enseigne que c'est bien plus qu'une formule. C'est l'expression d'une vulnérabilité profonde. Dire Hineini, c'est accepter d'être vu tel que l'on est : avec ses forces et ses fragilités, ses élans et ses hésitations. C'est refuser la fuite. C'est accepter la responsabilité.

Au Sinaï, D. dit à Moïse : « *Monte vers Moi, sur la montagne et demeures-y* » (Chemot 24:12). Le Rabbi de Kotzk expliquait : on peut gravir une montagne sans y être vraiment. On peut accomplir un acte sans s'y engager pleinement. On peut appartenir à une communauté sans jamais s'y investir de tout son être.

Pour recevoir la Torah, Moïse ne doit pas seulement monter. Il doit demeurer. Corps et âme.

Et c'est là que la question « *Ayekah ?* » devient notre question.

Où sommes-nous dans notre engagement communautaire ?

Sommes-nous simples spectateurs ou véritables acteurs ?

Sommes-nous présents uniquement lors des moments forts, ou bien demeurons-nous, nous aussi, sur la montagne ?

Notre communauté ne vit pas par inertie. Elle ne tient pas seulement grâce à ses institutions, ses bâtiments ou ses traditions. Elle vit parce que des femmes et des hommes disent Hineini. Des bénévoles qui donnent de leur temps. Des familles qui transmettent. Des jeunes qui s'impliquent. Des aînés qui partagent leur expérience. Des lecteurs qui soutiennent ce journal, non comme consommateurs d'information, mais comme partenaires d'une vision commune.

Chacun peut penser que son geste est minime. Pourtant, une pensée peut inspirer. Une parole peut apaiser. Une action peut transformer. Une présence peut réchauffer.

Ayekah ? Où es-tu ?

Ce n'est pas une question accusatrice. C'est une invitation. Une invitation à sortir de nos cachettes intérieures — l'indifférence, la peur de ne pas être à la hauteur, le confort du « quelqu'un d'autre le fera ». C'est un appel à prendre notre place.

Pour ma part, avec humilité et avec courage, je choisis de répondre Hineini.

Me voici.
Présent.
Impliqué.

Et je nous invite, chacun à sa mesure, à répondre moi aussi. ■

Nous invitons les personnes n'ayant pas d'e-mail et qui souhaitent être prévenues des événements communautaires par téléphone de se manifester auprès du secrétariat au 01 45 04 66 73.

« Ce journal contient des textes sacrés, merci de ne pas le jeter. Il doit être mis à la Gueniza. »

Le règles et les responsabilités du Président de Montevideo

Préambule

Présider la communauté de Montevideo est un acte de service et de responsabilité.

La présidence s'inscrit dans une continuité : celle des générations qui ont bâti la communauté, des rabbanim qui l'ont guidée, des présidents qui l'ont administrée avec dévouement et fidélité.

Le président reçoit un héritage. Il en est le gardien temporaire. Il a le devoir de le préserver, de le renforcer et de le transmettre.

L'unité communautaire, fondée sur le respect de la tradition et la clarté des règles, constitue le socle de cette mission.

I. Continuité et fidélité

La communauté n'est ni une juxtaposition d'individus ni une structure abstraite. Elle est une continuité vivante : héritière d'un passé, responsable d'un présent, redevable d'un avenir.

Le président s'inscrit dans cette continuité institutionnelle et spirituelle. Il respecte les traditions établies de la communauté et veille à leur transmission fidèle.

L'identité communautaire repose sur :

- La fidélité sans ambiguïté à la Halakha orthodoxe comme cadre structurant de la vie collective ;
- L'attachement actif à l'État d'Israël, à son peuple et à sa légitimité morale, culturelle et politique ;
- L'inscription consciente dans la tradition

ashkénaze, dans ses rites, son exigence intellectuelle et sa mémoire historique.

Cette fidélité n'exclut ni l'ouverture ni la responsabilité contemporaine ; elle en constitue la condition.

II. Vision et cap

Être président, c'est fixer un cap.

Le président doit porter une vision claire pour l'avenir de la communauté : son développement spirituel, éducatif, institutionnel et humain.

Cette vision doit être :

- Explicitée avec clarté ;
- Structurée avec rigueur ;
- Partagée avec le conseil d'administration ;
- Expliquée et rendue accessible aux membres de la communauté.

Fixer un cap implique :

- Définir des objectifs ;
- Engager les moyens nécessaires ;
- Mobiliser les compétences ;
- Assumer les décisions ;
- Évaluer les résultats.

La gouvernance est collégiale. L'impulsion stratégique appartient au président ; la responsabilité de gestion est assumée collectivement par le conseil d'administration.

■ par Anthony Gripe

III. Organisation institutionnelle

Le président est le garant du cadre institutionnel dans lequel la Torah peut être vécue, transmise et respectée.

Il organise, coordonne, arbitre et représente la communauté. En tant que tel, il exerce l'intégralité des prérogatives du rôle d'employeur de celle-ci vis-à-vis de l'ensemble des salariés de l'ACTI.

Il veille à la cohérence des décisions, à la qualité du dialogue interne et à la stabilité des institutions.

La gestion des budgets, des bâtiments et des structures communautaires relève de la responsabilité collective du conseil d'administration.

La transparence, la rigueur et l'intégrité sont des obligations permanentes.

IV. Rapport à l'autorité rabbinique

Le rabbin exerce son autorité spirituelle et halakhique dans un cadre contractuel défini par les instances dirigeantes. Sur les questions de Torah, son autorité est pleine et entière.

Le président ne tranche pas en matière halakhique. Néanmoins, il garantit, avec le conseil, les conditions institutionnelles permettant l'exercice serein, digne et respecté de cette autorité.

L'équilibre entre autorité spirituelle et responsabilité institutionnelle est un principe fondamental de stabilité communautaire. »

V. Accueil et cohésion

Une communauté fidèle à la Torah se distingue par la qualité de son accueil.

Chaque membre — pratiquant ou en chemin, enraciné ou en questionnement — doit trouver sa place dans un cadre clair et assumé.

L'ouverture ne signifie pas dilution.

L'accueil ne signifie pas effacement des principes.

La communauté s'engage à être :

- Accessible sans être laxiste ;
- Bienveillante sans être complaisante ;
- Ouverte sans être confuse.

L'exigence halakhique inclut le respect et la considération de chaque personne.

L'unité recherchée repose sur la clarté, le respect mutuel et la responsabilité partagée — non sur le silence ou la peur du conflit.

VI. Exemplarité et responsabilité morale

Le président engage sa personne dans sa fonction.

Il doit être cohérent dans ses paroles et dans ses actes. Il ne peut exiger de la communauté ce qu'il ne s'impose pas à lui-même.

Son langage est mesuré, respectueux et responsable.

L'autorité ne confère ni privilège personnel ni droit à l'arrogance. Elle impose retenue, dignité et sens du service.

VII. Pouvoir et transmission

Le pouvoir communautaire est un outil au service d'une mission.

Le président n'est pas propriétaire de la communauté. Il en est le dépositaire temporaire.

Il agit avec la conscience permanente que toute décision engage l'avenir.

Son devoir ultime est de transmettre une communauté :

- Fidèle à sa tradition ;
- Unie dans sa diversité ;
- Structurée dans sa gouvernance ;
- Renforcée dans sa vitalité.

Le président doit porter une vision claire, rendue accessible aux membres, pour l'avenir de la communauté, son développement spirituel, éducatif, institutionnel et humain.

Conclusion

La présidence de l'ACTI Montevideo est une charge exigeante :

servir une continuité, porter une vision, garantir un équilibre, fixer un cap et rassembler autour de ce cap.

Elle engage la responsabilité d'un homme au service d'une communauté et d'une tradition qui le dépassent. ■

Les règles et les responsabilités du rabbin

Définition du rôle

Le rabbin n'est ni un fonctionnaire du culte, ni un orateur mondain, ni un notable communautaire.

Il est avant tout un serviteur de la Torah, un transmetteur fidèle de la parole divine, un guide des âmes et un gardien de la tradition.

Depuis Moché Rabbénou, la fonction rabbinique est fondée sur une chaîne ininterrompue de transmission : Torah reçue, vécue, enseignée. Le rabbin n'invente pas, il reçoit, incarne et transmet. Il ne parle pas en son nom, mais au nom de la Torah d'Israël.

Sa parole engage. Son silence engage. Son comportement engage.

■ par Anthony Gripe

La dignité personnelle du rabbin

Le rabbin doit être un homme irréprochable dans sa conduite, aussi bien dans ce qui est visible que dans ce qui est caché. Il ne peut exister de dissociation entre sa vie publique et sa vie privée.

Sa parole doit être pure, mesurée, exempte de vulgarité, de colère gratuite ou de légèreté.

Celui qui banalise les mots profane l'enseignement.

Il doit être humble, patient, accessible, mais jamais complaisant avec la faute.

La modestie n'est pas la faiblesse, et la fermeté n'est pas la dureté.

Sa tenue extérieure doit refléter la gravité de sa mission, non par ostentation mais par respect : respect de lui-même, de la Torah et de ceux qu'il représente.

L'étude : fondement absolu

Un rabbin qui n'étudie pas quotidiennement cesse déjà d'être rabbin.

Il doit être plongé dans l'étude de la Torah écrite et orale, du Talmud, des décisions, de la Halakha pratique et de la pensée d'Israël.

Il doit réviser sans cesse, approfondir, comparer, douter, vérifier.

Rendre une décision halakhique sans étude approfondie est une faute grave.

Il vaut mieux dire « je ne sais pas » que de trancher avec légèreté.

L'érudition du rabbin n'est pas destinée à briller, mais à servir, à clarifier, à apaiser et à éclairer.

Responsabilité halakhique et morale

Chaque parole du rabbin peut autoriser ou interdire, permettre ou fermer, réparer ou détruire. Il doit donc mesurer le poids de chaque décision.

Il ne doit jamais adapter la Halakha à l'air du temps, aux pressions sociales ou aux intérêts communautaires.

La Torah ne se négocie pas.

Toutefois, la Halakha doit être enseignée



avec intelligence, pédagogie et sensibilité, en tenant compte des situations humaines réelles, sans jamais trahir ses fondements.

Un rabbin qui humilie au nom de la Torah profane la Torah.

Rapport au public

Le rabbin doit aimer sa communauté, il doit écouter, comprendre, accompagner, sans devenir dépendant de l'opinion.

Il ne recherche ni popularité ni pouvoir. Celui qui utilise la Torah pour asseoir son ego perd la légitimité de la Torah.

Il doit être présent dans les moments de joie comme dans les moments de détresse : mariages, deuils, maladies, crises, doutes.

Souvent, une écoute juste vaut plus qu'un long discours.

La prière et l'exemplarité spirituelle

Le rabbin doit être un homme de prière. Non pas seulement un récitant, mais un serviteur conscient devant Hachem.

Sa téfila doit être habitée, concentrée, humble.

Même seul, même sans public.

Sa maison, sa manière de vivre sont un enseignement silencieux.

Un rabbin n'enseigne pas uniquement par la parole, mais par l'exemple.

Les limites du rôle

Le rabbin n'est ni psychologue, ni juge civil, ni gourou.

Il doit savoir orienter vers d'autres compétences lorsque cela est nécessaire.

Il ne doit jamais instrumentaliser la dépendance spirituelle des fidèles.

La Torah élève, elle n'asservit pas.

Conclusion

La fonction rabbinique est une couronne lourde, que seuls ceux qui en comprennent le poids devraient accepter.

Il ne viendrait à l'esprit de personne de confier un tribunal à un amateur ; à plus forte raison l'âme d'une communauté.

Celui qui accepte cette mission doit trembler avant de parler, prier avant de décider, étudier avant d'enseigner.

Heureux le rabbin qui sait qu'il n'est qu'un chaînon, et béni le peuple qui est guidé par un homme de Torah véritable. ■

Les règles du Chaliah Tsibour

Définition du rôle

Dans les Psaumes il apparaît la fonction de « Chef des Chantres » למנצח ce rôle consiste à diriger les chanteurs et les musiciens (Léviim) qui accompagnaient de par leurs chants les sacrifices offerts au Temple.

Le mot למנצח a le sens de diriger, comme le fait un chef d'orchestre mais pas uniquement, ici il s'agit de bien plus. En effet ce terme possède aussi le sens d'entraîner comme un chef de guerre qui harangue ses hommes avant la bataille. Il leur transmet toute sa force de conviction d'une victoire certaine. Tous le suivent avec confiance et entrain, ils savent que le combat sera gagné.

L'essentiel du rôle du 'Hazan est d'acquitter le Kahal pour tout ce qui nécessite 10 personnes comme le Kaddich Barekhou et la Kédoucha. Et il doit avoir en pensée d'acquitter tous ceux qui ne savent pas prier.

Ce terme a alors le sens de victoire, d'éternité. Le général a réussi à éliminer tous les doutes et les craintes du cœur et de l'esprit de ses hommes.

Lors des chants des Léviim nombreux ceux qui atteignaient l'extase et l'esprit divin, certains arrivaient même à la prophétie comme le grand Assaf.

Le Chalia'h Tsibour sera alors celui qui va entraîner son Kahal dans la ferveur et l'enthousiasme de la prière. Il leur communique son exaltation, son chant de par sa pureté transperce les murailles, il passe à travers tous les écrans qui retiennent les prières.

La prière ne peut se faire que dans la joie et l'allégresse, le chant qui la porte pénètre les cœurs pour en chasser la tris-

tesse et la mélancolie.

Comme cela est dit au sujet du Prophète Elich'a. L'esprit prophétique l'avait quitté à cause de la présence du roi A'hav qui était rebelle à Ha-Chem, Elich'a était très contrarié des propos du roi et il demanda qu'on joue devant lui des instruments et dès que les musiciens entonnèrent leur partition l'esprit de l'Eternel fut sur lui. Voir Rois II 3-15. Rambam ch 7 des fondamentaux.

La prière est de cet ordre, elle devrait en théorie permettre d'atteindre l'extase par la contemplation et la concentration. Il ne faut surtout pas penser que ce sont des balivernes inventées, cela est clairement stipulé dans le Ch Aroukh O H chapitre 98 -1.

Évidemment cela n'est réalisable que par ceux qui s'en donnent les moyens, qui s'y préparent et font de leur Téfilah une échelle qui leur permet d'atteindre les plus hauts sommets.

La prière collective possède une puissance décuplée de telle sorte que les énergies de chacun sont associées, conjuguées pour s'amplifier sans limites, elles sont portées par le Chalia'h Tsibour et se retrouvent en chacun des membres de l'assemblée. De sorte que cela devienne accessible à tous.

Nous voyons ainsi le rôle du Chalia'h Tsibour avec un œil nouveau, il porte sur lui une énorme responsabilité, celle de la réussite de la prière. Il est le chauffeur d'un bus collectif, la moindre erreur, le moindre feu rouge brûlé et c'est l'irréparable qui se produit.

Ainsi les membres du Kahal ont chacun des espérances, des espoirs, des attentes. Pour les uns c'est la santé pour les autres le mariage de leurs enfants ou l'es-

par Michel Baruch

poir d'un avenir meilleur de la Parnassa ou autre. Tous ces espoirs sont exprimés par la prière, ils sont tous entre les mains du Chalia'h Tsibour que va-t-il en faire. Comme ce chauffeur entre les mains duquel les voyageurs confient leur vie. Si l'un des voyageurs s'aperçoit que le chauffeur est saoul ou qu'il est incompetent, ou s'il a une conduite dangereuse, de suite il va en informer les autres.

Personnes n'accepterait de confier sa vie à un chauffard. Il en va de même pour la Téfila !

Notre vie, nos attentes nos espoirs ne sont pas acquis tout cela ne dépend que de la prière, il convient donc d'en confier la direction à des gens capables de nous mener à bon port.

Le choix de celui qui dirigera la prière est primordial !

Le Chalia'h Tsibour doit être un homme convenable, digne c'est-à-dire sans fautes.

Il est d'une importance capitale que le 'Hazan ait un langage correct, qu'il ne soit pas habitué à « salir » sa bouche par des vulgarités ou des insanités. Il ne doit pas avoir l'habitude de faire des serments, ce qui traduit le manque de sainteté et de valeur des mots. Comme dit le sage : *Il n'y a que les menteurs qui sont obligés de jurer !*

Il doit être modeste, et aimé du Kahal, il doit avoir une voix agréable, habitué à lire la Torah, les Prophètes et les Hagigraphes.

Sa diction doit être parfaite, sa lecture

fluide, c'est-à-dire qu'il doit savoir distinguer entre les lettres gutturales et les palatales. Il doit savoir faire la différence entre un Khaf et un 'Heth entre un Alef et un Hé par exemple, de même pour toutes les autres lettres.

Il est évident qu'il doit comprendre le sens des mots qu'il prononce et avoir la concentration qu'il convient.

Il est impensable que le 'Hazan pendant la prière lève les yeux de son livre pour regarder à droite ou à gauche, ou qu'il fasse des signes ou des sourires aux uns ou aux autres.

La tenue du 'Hazan doit être correcte, lui-même doit être irréprochable dans son rapport aux autres comme dans son rapport à D. Il éduquera ses enfants dans les voies de la Torah et de la tradition fidèle. ***La crainte du Seigneur Tout Puissant doit se lire sur son visage.***

Il sera toujours le premier à la Synagogue et le dernier à en sortir. Le matin il se préparera à la prière en méditant avec une profonde réflexion sur le sens réel de la prière. Il essaiera d'éliminer de son esprit toutes les pensées les idées qui viennent le polluer. Il prendra garde à ne pas bavarder avant la prière et réservera autant que cela se peut les premières paroles de la journée pour s'adresser à Hachem.

Il est de son devoir de s'appliquer à prononcer correctement le Nom A-Donay en mettant l'accent tonique sur la dernière syllabe et de ne surtout pas dire Ado-Nay qui est FAUX !

Le Nom A-DoNay (la dernière syllabe Nay) sera prononcé avec un « Kamats » et surtout pas avec un « Patah », le Kamats est un « A » fermé, qui se prononce avec la bouche relativement refermée. Le « Patah » comme son nom l'indique sera un « A » ouvert la bouche parfaitement ouverte.

Chaque fois qu'il prononcera le Nom il doit

penser « Il Etait- Il Est- Et Il Sera » Eternel Seigneur Maître de toute la création. Il s'appliquera aussi à bien séparer les mots de chaque Brakha comme suit : Baroukh-Ata- A-Donay- Elo-hénou (Notre D qui détient tous les pouvoirs) Mélékh Ha-Olam etc... de sorte qu'il ne colle pas les fins de mots avec les débuts, ce qui cause souvent d'avaler des syllabes entières Has-Vé-Chalom. Tout ceci doit se faire aussi pour le Kaddich qui sera lu lentement en bien prononçant chaque mot en y mettant toute la concentration requise et les intentions du cœur nécessaires.

Il est évident qu'il s'appliquera à lire chaque mot correctement sans courir en y mettant toute l'attention requise et la concentration nécessaire. Quand il chante il ne le fera que pour encourager le Kahal à la concentration et en l'honneur d'Ha-Chem. S'il le fait pour en tirer satisfaction cette attitude est indigne.

L'essentiel de son rôle est d'acquitter le Kahal pour tout ce qui nécessite 10 personnes comme le Kaddich Barekhou et la Kédoucha. De même il doit avoir en pensée d'acquitter tous ceux qui ne savent pas prier.

La répétition de l'Amida est essentielle, elle n'est pas superflue hvc, il faut la lire mot à mot sans courir avec une grande concentration. Le Kahal doit être attentif et concentré pendant la répétition et répondre aux bénédictions.

Le 'Hazan qui s'empresse dans la lecture de la prière et des bénédictions montre de manière claire que la prière n'a que très peu d'importance à ces yeux. Cela traduit un véritable mépris de la chose sainte ! Nos maîtres disent qu'il faut prononcer les mots comme si on compte sa recette de la journée, pièce par pièce.

Pour que la prière soit valide et que l'on s'en acquitte, il est indispensable d'avoir la Kavana de « prier », celui qui pense que prier signifie la lecture du Sidour ne sera pas quitte. Prier signifie implorer, sup-

plier, solliciter, appeler à l'aide, invoquer etc... la manière de prier doit traduire tous ces termes sans cela « la prière » n'est qu'une simple récitation d'un texte vide de sens.

Il est à noter qu'il est de la responsabilité du 'Hazan de ne pas accepter les bavardages pendant les offices, en particulier pendant le Kaddich ou la répétition de la Amida, dans ces cas le 'Hazan doit s'interrompre pour obtenir le silence et cela à plusieurs reprises si nécessaire jusqu'au moment où les bonnes habitudes du respect du lieu et de la prière reprennent le dessus. S'il continue la prière en ne tenant pas compte des bavardages la faute du Kahal lui incombe il en sera le seul responsable.

Pendant les fêtes et les jours redoutables il convient de choisir un 'Hazan de qualité qui possède toutes les vertus énoncées et qui soit un érudit de sorte que le mérite de son étude donne plus de mérite et ouvre les portes des cieux.

Lors des chants des Léviim nombreux ceux qui atteignaient l'extase et l'esprit divin, certains arrivaient même à la prophétie comme Le grand Assaf.

Le Chalia'h Tsihour des Grandes Fêtes :

Il est indispensable à tous ceux qui prétendent diriger les prières des grandes fêtes de s'y préparer. Par l'étude des textes et des parties qui y sont rajoutées, d'étudier les poésies et les psaumes de préparer les textes des prières d'ouverture du Eikhal afin que la lecture soit juste et fluide et d'en comprendre le sens. (Attention de ne pas prononcer les Noms Saints de ces prières, il faut les lire en pensée uniquement !)

Cela est évidemment valable pour les prières qui précèdent les Sonneries du Choffar. Il est à noter qui est formelle- »

ment interdit de prononcer tous les Noms Saints inscrits dans ces textes comme dans ceux de l'ouverture de l'Eikhal. De plus certaines de ces prières ne peuvent être lues que par ceux qui savent les secrets et les mystères de la Kabala.

La prière est notre seul rempart devant les calamités qui risquent de s'abattre en ce monde Qu'à D. ne plaise, il faut donc l'élever comme ce qu'elle doit être un rempart une protection, un bouclier qui ne laissera passer que les infinies bénédictions !

Les Sonneries du Choffar :

La première condition pour sonner le Choffar est de savoir sonner correctement d'avoir appris la Halacha et de savoir l'appliquer. Puis vient l'obligation de comprendre le sens des différentes sonneries et de leur impact dans les mondes supérieurs. Ce que nous appelons les Kavanot. Il convient de savoir correctement distingué entre les trois sons suivants : Téki'a - Chévarim- Térout'a. De même savoir distinguer entre les 30 sons « Assis » ceux qui précèdent le retour du Sefer Torah et les 30 sons de l'Amida de Moussaf (silencieuse) et les 30 sons de la répétition, ainsi que les 10 derniers sons dans le Kaddich Titkabal.

Pour les Téfilot du jour de Kippour il est indispensable pour le 'Hazan de se préparer comme nous l'avons déjà précisé. De plus il y a dans ces textes de très nom-

breux mots difficiles il convient de les comprendre. En particulier il faut savoir distinguer les différentes nuances qui se trouve dans le Vidouï et aussi dans le Vidouï spécifique du 'Hazan.

Celui qui fera le Moussaf doit apprendre la Michna Yoma et les différentes étapes du service pontifical dans le temple. Comprendre là aussi le sens des mots et des expressions, il serait extrêmement dommageable que le 'Hazan disent des mots qui n'ont aucun sens pour lui, ou qu'il leurs donne un faux sens.

Lors de la Né'ila le 'Hazan doit exhorter le Kahal à la ferveur et à la dévotion, il sera l'exemple que tous suivront avec vigueur, car tout dépend de la conclusion.

Enfin il est établi que cette fonction est une bien lourde responsabilité qu'elle ne sied qu'à ceux qui en ont les compétences et les qualités requises. Il ne viendra à l'idée de personne de remplacer un chirurgien expérimenté par un charcutier sous prétexte que lui aussi sait couper « la viande », il en va de même sinon plus pour les prières quotidiennes et à plus fortes raisons pour celles des jours redoutables.

Ceux qui désirent faire 'Hazan à l'occasion de l'anniversaire du décès d'un de leurs proches, car cela permet l'élévation de l'âme du défunt. Il faut savoir que cela n'est bénéfique à l'âme du Niftar uniquement si la prière est parfaitement faite sans faute et avec toutes les Kavanot re-

quise sans cela il y a plus de déboires que d'avantage pour le Niftar.

Tout ceci est la réalité des choses, que le sage entende, écoute, et puisse aller de l'avant. Si tu désires faire un pas en avant vers D, Il t'ouvrira les portes.

Bien que des « habitudes » se sont installées dans les communautés et qu'il est d'usage de ne pas être vigilants à tout ce qui est cité dans ce texte, tous cela ne traduit que le laisser-aller. Il est vraiment grand temps d'enseigner au public les fondamentaux et les piliers de notre Service divin. Car encore une fois notre vie au quotidien ne dépend que de notre prière !

Chaque jour apporte son lots de mauvaises nouvelles comme dit la Guémara, la prière est notre seul rempart devant les calamités qui risquent de s'abattre en ce monde Qu'à D. ne plaise, il faut donc l'élever comme ce qu'elle doit être un rempart une protection, un bouclier qui ne laissera passer que les infinies bénédictions !

Abondance, satisfaction, prospérité, joie, bonheur, réussite et encore, encore de multitudes bontés pour tous, bien plus que ce que nous pouvons demander nous sera octroyé !!!!

J'implore le Seigneur Tout Puissant afin qu'IL nous accorde toutes SES infinies bénédictions pour l'année qui s'annonce! Que ce soit l'année de la rédemption à la Gloire d'Ha-Chem. ■



**Le Conseil d'Administration
et l'équipe de l'ACTI Montevideo
vous adressent leurs meilleurs vœux !**

Hag Pessah Sameakh

Lecture talmudique : Histoire d'anges !

Berakhot 4b : « Rabbi Elazar fils d'Avina a dit : ce qui est dit concernant Mikhael est plus grand que ce qui est dit à propos de Gavriel. En effet, alors qu'il est écrit concernant Mikhael « l'un des séraphins vola vers moi » (Isaïe 6), il est écrit au sujet de Gavriel : « et l'homme Gavriel que j'avais vu lors d'une vision, au commencement, vola en volant » (Daniel 9) [Pour Mikhael, il est question d'un envol ; pour Gavriel, de deux]. Qu'est ce qui, dans le verset « l'un des séraphins vola vers moi » indique qu'il s'agit de Mikhael ? [Son nom ne figure pas explicitement dans le verset]. Rabbi Yo'hanan dit : on l'apprend par un raisonnement fondé sur une analogie de termes : il est écrit ici « l'un des séraphins vola vers moi », et il écrit par ailleurs « Et voici Mikhael, l'un des premiers princes vint pour m'aider » (Daniel 10). On a enseigné : Mikhael se déplace en un envol, Gavriel en deux, Elie en quatre ; l'ange de la mort en huit. Lors d'une épidémie, en un seul ».

Mikhaël incarne la émouna, Gavriel représente l'intellect (sékhel).
Mikhaël est l'ange de l'eau, préposé à la miséricorde alors que Gavriel est l'ange du feu, préposé à la justice.



Le Rav Kook (*Eyn Aya, Berakhot*, chap. 1, paragraphe 23) commente la première partie de ce passage dans la perspective suivante : l'attachement à HaChem peut s'élaborer de deux façons :

- Mikhaël est en lien avec la prière. Daniel 12, 1 : « En ce temps-là, il se lèvera, Mikhael, le grand prince, celui qui se tient au dessus des fils de Ton peuple / *ha'omed 'al bené 'amekha* » c'est-à-dire : celui qui prie pour Ton peuple (AMAD=prier). Mikhaël incarne donc le principe de la émouna, de la croyance. La prière est l'expression de la croyance.

- Gavriel est le prince de la sagesse, de l'intelligence, de la science. Daniel 9, 22-23 : « Il me demanda des éclaircissements...il me dit : « Daniel, je me suis mis en route présentement pour te donner une claire intelligence... ». C'est Gavriel qui enseigna à Yossef la maîtrise des soixante-dix langues (Sota 36b).

Il y a deux façons d'accéder à HaChem :

- la émouna, l'adhésion spontanée en la croyance hébraïque, l'attachement fidèle et fiable à la tradition, la confiance.

- la connaissance intellectuelle basée sur l'intelligence, le raisonnement, les preuves, la logique, le questionnement.

Mikhaël incarne la émouna, Gavriel représente l'intellect (sékhel).

Le Maharcha ajoute : Mikhaël est l'ange de l'eau, préposé à la miséricorde alors que Gavriel est l'ange du feu, préposé à la justice. C'est lui qui a détruit la méchante ville de Sedom.

La prière exprime la émouna ; elle est l'expression par excellence de la croyance en la miséricorde de HaChem qui s'écoule du ciel telle la pluie. La connaissance intellectuelle est fondée sur la logique, sur l'application des lois logiques, sur le principe de norme, élément structurel de la justice ; tentative humaine d'éclairer le monde par le feu et la lumière de l'intelligence.

Mikhaël se déplace en un envol ; Gavriel en deux. Par le biais de la émouna, l'accès à HaChem est direct ; on ne se pose pas de question ; c'est notre tradition, notre histoire, notre identité. Par le biais de l'intelligence, l'accès à Dieu est plus indirect ; il nécessite davantage d'étapes et de pauses. Il faut réfléchir, induire, déduire ; cela prend du temps. Le saut de

■ par Rabbin Jacky Milewski

la émouna est bien plus rapide. Les deux modes d'apprentissage sont nécessaires mais l'un est plus rapide que l'autre.

Béréchit Rabba 65, 19 : « Quand Yits'hak a dit à Yaacov : « Approche de grâce et je te toucheraï mon fils » », le cœur de Yaacov a fondu telle de la cire. HaChem lui présenta deux anges : l'un positionné à droite et l'autre, à gauche ; ils l'ont soutenu pour lui éviter de chanceler ». Ils l'ont tenu pour qu'il ne s'effondre pas. Le Maharzo écrit que ces deux anges étaient Mikhaël et Gavriel.

Pour aller au devant de sa vocation, pour obtenir la bénédiction paternelle, Yaacov doit convoquer toute sa émouna et toute son intelligence. Le patriarche perçoit toutes les difficultés qui attendent la vocation juive ; il hésite à approcher ; et soudain, deux forces, deux énergies s'emparent de lui : la émouna de Mikhael et la puissance de la détermination de Gavriel (*guibor=fort*).

Le Maharcha ajoute encore un autre élément : la bonté s'accomplit en un seul bond alors que la justice s'accomplit en deux. Le temps de la justice est plus long ; le temps est ainsi laissé à l'homme pour lui permettre de s'amender.



Le prophète Elie se déplace en quatre envols. L'une des missions qui lui a été attribuées est d'annoncer l'arrivée du Machia'h. Or, le peuple juif a connu quatre exils : la Babylonie, la Perse, la Grèce et Rome. Dans chacun de ces quatre exils, des juifs se sont perdus, égarés ; ils y ont été blessés, meurtris. Le prophète Elie visitera chacun de ces exils et viendra rechercher chacun. Il se présentera aux »

quatre coins de la terre pour s'adresser à tous les dispersés.



L'ange de la mort se déplace en huit envols. Le chiffre 7 représente le monde matériel, le monde actuel. Le 8 renvoie au monde à venir. L'ange de la mort sème le néant dans ce monde et aussi dans le monde à venir. L'ange de la mort est une idéologie qui conduit la mort jusqu'aux cieux. Il affirme que le ciel est vide, que les morts y sont morts là-bas aussi. Or, dans la tradition juive, les morts sont bien vivants dans l'autre monde. L'ange de la mort s'oppose au Machia'h.

Le chant de *'Had gadia*, récité à la fin du séder de Pessa'h, relate que le chat mange

le chevreau (1), le chien mort le chat (2), le bâton frappe le chien (3), le feu brûle le bâton (4), l'eau éteint le feu (5), le taureau boit l'eau (6), le *cho'het* abat le taureau (7), l'ange de la mort tue le *cho'het* (8). Le dernier épisode où D.ieu fait disparaître l'ange de la mort est celui de la pacification cosmique et universelle. Ce texte décrit le processus de toutes les violences qui frappent le monde, l'inférieur engrenage de la violence. L'ange de la mort intervient pour le huitième acte de la tragédie humaine comme s'il avait pour objectif de supprimer toute espérance liée au messianisme.



La tradition talmudique identifie l'ange de la mort à l'instinct du mal, à la pulsion

de mort, pulsion destructrice. Or il existe deux types de force du mal :

- Celui qui avance discrètement, lentement, sans avoir l'air de rien ; il avance ses cartes progressivement, selon un plan préétabli. La conquête du mal se fait par étapes ; il teste, jauge et avance encore un pion. D'une étape à l'autre, on ne se rend pas compte du scandale moral. L'ange de la mort se déplace en huit envols ; il fait même croire qu'il peut être le Machia'h.
- Dans d'autres circonstances, que la *Guemara* appelle « épidémie », toute la laideur du mal s'impose en une fois, directement, dans toute son immensité. Le mal est là, il explose, il ne se dissimule plus, il survole d'un trait tout son trajet ; il s'expose tel qu'il est. ■

La fois où j'ai parlé de Pessa'h au Prince Philip

J'ai un jour eu l'occasion peu commune d'expliquer ce que l'histoire de Pessa'h signifie pour les Juifs et pourquoi elle est, pour moi, l'histoire des histoires.

Cela se passa au château de Windsor, résidence des rois et reines de Grande-Bretagne et plus ancien château au monde encore habité sans interruption. En 2000, je fus invité à prononcer la conférence de la Saint-Georges, un discours annuel en

Le château juif n'est pas fait de briques ni de pierres, mais de mots. Lui aussi a été préservé au fil des siècles, transmis d'une génération à l'autre, enrichi et embelli d'âge en âge, chéri et soutenu avec amour.

présence du prince Philip. Premier Juif à recevoir cet honneur, je réfléchis longuement à ce que j'allais dire. Je pensai à l'histoire des Juifs en Europe, chassés pendant tant de siècles de pays en pays, sans droits, sans pouvoir, sans foyer.

Je me surpris à remonter les siècles jusqu'à une période plus ancienne et douloureuse de l'histoire britannique : la première accusation de meurtre rituel à Norwich en 1144, le massacre de York en 1190, puis l'expulsion des Juifs par Édouard Ier en 1290. Ces événements inaugurèrent un modèle qui allait être reproduit dans un pays européen après l'autre au cours des deux siècles suivants. Que diraient nos ancêtres, harcelés et persécutés, s'ils avaient pu prévoir qu'un jour l'un des leurs serait invité à revenir dans la demeure du

■ par **Grand Rabbén Jonathan Sacks**

roi qui les avait envoyés en exil ?

Je me rappelai un verset des Psaumes : « Je parlerai de Tes préceptes devant les rois sans rougir » (119,46), et je décidai d'y être fidèle.

Je voulais honorer la mémoire des Juifs d'autrefois, raconter leur courage et leur ténacité, et dire ainsi quelque chose de ce que signifiait — et signifie encore — être Juif.

Au cours de mon discours, je déclarai ceci :

« J'essaie d'imaginer ce que cela doit être d'hériter d'un édifice comme le château

de Windsor. Vivre dans un lieu si imprégné d'histoire donne envie de connaître cette histoire : comment ce bâtiment est-il né, et pourquoi ?

En posant la question, j'apprendrais qu'il commença à l'époque de Guillaume le Conquérant, sur le site légendaire de la Table ronde du roi Arthur. Je découvrirais qu'il fut agrandi, reconstruit, étendu et transformé à maintes reprises au fil des siècles, par Henri II, Henri III, Édouard III et leurs successeurs.

Apprendre cette histoire serait plus qu'accumuler des faits. Parce que j'aurais hérité du bâtiment, cette histoire serait la mienne. Je ne l'aurais pas choisie : c'est elle qui m'aurait choisi. Inévitablement, j'entrerais dans un ensemble d'obligations, dans une relation morale avec le passé et l'avenir. Je deviendrais partie prenante de l'histoire du château et de ses héritiers.

Le simple fait qu'il soit toujours là, dominant le paysage, élément du patrimoine historique britannique, m'enseignerait quelque chose d'essentiel pour ma vie. Je comprendrais peu à peu que génération après génération, les rois et reines d'Angleterre s'étaient efforcés de préserver le château et de le transmettre intact aux générations futures. Ils avaient placé leur espérance en ceux qui viendraient après eux, convaincus qu'ils feraient de même. Et maintenant qu'il me reviendrait, je saurais sans l'ombre d'un doute que j'aurais moi aussi le devoir moral de le protéger ; et que si je manquais à cette tâche, je trahirais la confiance des générations précédentes autant que ma responsabilité envers l'Angleterre tout entière.

Ainsi, lorsque le désastre frapperait — comme ce fut le cas lors du grand incendie de 1992 — je saurais qu'il me faudrait restaurer les bâtiments endommagés, pas nécessairement à l'identique, mais au moins dans l'esprit de l'ensemble. Voilà ce que signifie vivre dans le contexte de l'histoire.



Les Juifs, dis-je, ne posséderont jamais des bâtiments comme le château de Windsor. Nous ne sommes pas ce genre de peuple. Mais nous possédons quelque chose qui, à sa manière, n'est pas moins majestueux et qui est encore plus consacré par le temps.

Le château juif n'est pas fait de briques ni de pierres, mais de mots. Lui aussi a été préservé au fil des siècles, transmis d'une génération à l'autre, enrichi et embelli d'âge en âge, chéri et soutenu avec amour. Enfant, je savais qu'un jour je l'hériterais de mes parents, comme eux l'avaient hérité des leurs. Ce n'est pas un bâtiment, mais c'est pourtant un foyer, un lieu où habiter. Plus qu'il ne nous appartient, nous lui appartenons ; et lui aussi fait partie du patrimoine de l'humanité. Ce que nous possédons n'est pas une construction matérielle, mais autre chose : une histoire.

Elle m'a été donnée par mes parents lorsque j'étais enfant. Je l'ai reçue lors de la fête de Pessa'h. C'est une histoire d'une puissance exceptionnelle. Elle raconte comment nos ancêtres furent jadis esclaves et comment, à travers une succession d'événements prodigieux, ils recurent la liberté. Ils entreprirent ensuite

un voyage de quarante ans à travers le désert, puis une traversée de deux mille ans d'errance, à la recherche d'un foyer, d'une terre promise, d'un lieu de grâce, de justice, de liberté et de dignité. Même lorsque la destination semblait se situer au-delà du plus lointain horizon de l'espérance, ils n'abandonnèrent pas. Ils ne cessèrent jamais de marcher. Et je fais partie de ce voyage. Je ne l'ai pas choisi, pas plus qu'un membre d'une famille royale ne choisit de naître dans la royauté ; mais tel est mon héritage. Il définit qui je suis.

Je sais, comme l'héritier d'un château, que je suis un maillon de la chaîne des générations, et que je dois loyauté au passé comme à l'avenir. C'est ce qu'Edmund Burke voulait dire lorsqu'il appelait la société un partenariat « non seulement entre les vivants, mais entre les vivants, les morts et ceux qui sont à naître ».

Je fais partie d'une histoire dont les chapitres précédents ont été écrits par mes ancêtres et dont le prochain m'est désormais confié. Et lorsque le moment viendra, je devrai la transmettre à mes enfants, et eux aux leurs, afin que l'histoire juive, pas moins que le château de Windsor, continue de vivre. » ■

Le sens de la liberté

Rabbi Yaakov Menken est un rabbin orthodoxe américain et un enseignant reconnu dans le domaine de l'éducation juive en ligne. Il est le fondateur de Torah.org et d'autres plateformes éducatives qui offrent des articles et des cours sur la Torah et la vie juive.

Après des études en informatique à l'Université de Princeton, il a poursuivi sa formation rabbinique dans plusieurs yeshivot, notamment Ohr Somayach et la Mirrer Yeshiva à Jérusalem.

Rabbi Menken est également engagé dans la défense des valeurs juives traditionnelles, notamment à travers la Coalition for Jewish Values, et il intervient régulièrement dans les médias pour parler de judaïsme, de liberté religieuse et de questions contemporaines.

En résumé, il combine enseignement traditionnel, engagement communautaire et réflexion sur les enjeux modernes du judaïsme.

■ par **Rabbi Yaakov Menken**

perçu comme limitant la liberté, il en découle logiquement que le système prescrit par la Torah, avec ses 613 commandements positifs et négatifs, ses innombrables restrictions et sous-res-trictions — concernant le comportement, l'alimentation, l'activité sexuelle, « tout ce que vous pouvez imaginer, le judaïsme veut le réglementer » — paraît répressif et contraignant. Et c'est effectivement l'image que beaucoup de personnes ont du judaïsme.

Pourtant, la Torah elle-même ne fait aucun compromis. Pessâ'h est appelée « le temps de notre libération », et non « le temps d'échanger un maître contre un autre ». Il ne s'agit pas d'une liberté « relative, avec d'autres limitations ». Non — la Torah désigne ces lois et restrictions comme la liberté véritable, et ose même affirmer que ce que le monde appelle liberté est, en réalité, limitée. Comme le dit Rabbi Yehoshoua ben Lévi dans les *Pirké Avot* 6:2 :

« Il n'y a pas d'homme libre comme celui qui étudie la Torah. »

L'étude de la Torah est le moyen idéal de sublimer ces pulsions, qui autrement enferment l'homme dans ses désirs et instincts animaux. En un mot, la Torah offre une perspective : elle permet à l'individu de se détourner de la poursuite du désir, du pouvoir ou de la jalousie, et de choisir la voie du bonheur.

Dans la Déclaration d'indépendance, Thomas Jefferson écrivait que nous avons des droits, tels que la célèbre « Vie, Liberté et poursuite du Bonheur ». Si l'on considère ces droits comme un ascension depuis le droit le plus fondamental

Être « libre », dans le sens courant, signifie pouvoir faire tout ce que l'on souhaite. Tant que l'on ne nuit pas à autrui — et donc tant que l'on ne limite pas sa liberté — on peut faire à peu près ce que l'on veut. Il n'y a pas de frontières, pas de restrictions.

Selon cette vision, même un code moral de base — qui affirme que certains comportements sont « mauvais », qu'ils nuisent ou non à quelqu'un — est perçu comme une entrave à la liberté. Pour le meilleur ou pour le pire, un code moral impose des limites à l'individu. Cela incite beaucoup de personnes à rejeter les systèmes moraux et la cause première qui les sous-tend. Comme le scientifique Aldous Huxley l'expliquait dans *Confessions of a Professional Free-Thinker* (1966) :

« J'avais des raisons de ne pas vouloir que le monde ait un sens, et par conséquent je supposais que le monde n'avait pas de sens, et je trouvais aisément des motifs satisfaisants pour cette supposition... Pour moi, comme sans doute pour la plupart de ma génération, la philosophie du non-sens était un instrument de libération d'un certain système moral. Nous étions opposés à la moralité parce qu'elle gênait notre liberté. »

Si même un système moral de base est



« Et Dieu dit à Moïse : "Va vers Pharaon et dis-lui : Ainsi parle Dieu : 'LAISSE MON PEUPLE PARTIR...' » [Exode 7:26]

Il s'agit, bien sûr, de l'une des citations les plus célèbres de la Bible. C'est aussi l'une des plus mal citées ou partiellement reprises.

Le verset 7:26 ne se termine pas simplement par « laisse mon peuple partir », mais par « laisse mon peuple partir, afin qu'il Me serve ». Cela, bien que Pessâ'h soit la fête de la liberté. Alors, de quoi sommes-nous réellement libres ? De servir Dieu ! Et c'est ainsi que l'on découvre une conception de la liberté radicalement différente de celle de la pensée occidentale moderne.

(la vie) vers le but ultime auquel nous aspirons tous, et si la Liberté doit nous permettre d'atteindre le bonheur, alors la liberté telle que la Torah la conçoit remplit parfaitement cette fonction. Ceux qui fréquentent une communauté juive observante ne trouvent pas un peuple restreint ou enchaîné, mais un peuple où le partage, la générosité et la joie sont au cœur de la vie quotidienne. Une étude du *Los Angeles Times* a même montré que les résidents de communautés religieuses étaient significativement plus enclins à se dire « heureux ».

Mais un argument empirique ne suffit pas. Comment cela est-il possible ? Quelle est la vision de la liberté que la Torah nous propose ?

Pour y répondre, il faut d'abord comprendre les limites mentales. Bien qu'elles soient tout aussi réelles que les limites physiques, elles sont beaucoup moins perceptibles. Dans les *Pirké Avot* 4:28, Rabbi Éléazar HaKappar déclare :

« *La jalousie, la luxure et l'honneur retirent l'homme du monde.* »

Que signifie cette phrase ? Une explication est que ces forces colorent notre vision. Plutôt que de voir le monde tel qu'il est, l'individu le perçoit à travers une perspective déformée. Cette vision irréaliste limite la personne, l'empêchant de

réaliser ce qui serait autrement possible et approprié. La victime reste enchaînée, quelle que soit sa perception de soi.

Sigmund Freud s'est approché de ce concept en affirmant que l'homme doit continuellement lutter contre les pulsions primaires de désir et de pouvoir. Mais Rabbi Éléazar HaKappar présente ces pulsions comme des éléments que l'on peut mettre de côté plus facilement, car elles sont le produit de l'Inclination au Mal.

Que faire de cette Inclination au Mal ? Comme le dit le Talmud : « *Amène-la à la Maison d'Étude.* » « *Il n'y a pas d'homme libre comme celui qui étudie la Torah.* » L'étude de la Torah est le moyen idéal de sublimer ces pulsions, qui autrement enferment l'homme dans ses désirs et instincts animaux. En un mot, la Torah offre une perspective : elle permet à l'individu de se détourner de la poursuite du désir, du pouvoir ou de la jalousie, et de choisir la voie du bonheur.

Nous sommes aussi des créatures d'accomplissement, des êtres de dessein. Tout comme Dieu est Créateur, nous sommes naturellement poussés à imiter ses traits, à créer, à agir et à réaliser. Pour accomplir, il faut avoir un objectif. Et pour qu'un accomplissement ait du sens, son objectif doit lui-même avoir du sens. Si toute vie est dépourvue de sens, tous nos objectifs seront également vides.

Si nous acceptons que les accomplissements apportent une satisfaction véritable, alors Huxley, avec toute sa « liberté », ne peut atteindre le bonheur. Sa croyance dans le non-sens l'empêche de donner un sens à ses actions et à ses réalisations.

Pessa'h est appelée « le temps de notre libération », et non « le temps d'échanger un maître contre un autre ». Il ne s'agit pas d'une liberté « relative, avec d'autres limitations ».

La Torah désigne ces lois et restrictions comme la liberté véritable, et ose même affirmer que ce que le monde appelle liberté est, en réalité, limitée.

Cela touche au cœur même de la liberté : la liberté inclut la poursuite du bonheur. La Torah enseigne le sens. Servir Dieu donne une signification sacrée aux actes les plus simples. Elle affirme que l'homme peut se perfectionner lui-même et transformer le monde, et elle trace le chemin pour y parvenir. C'est pourquoi elle peut affirmer que ses fidèles sont véritablement libres, pleinement et joyeusement.

En ce Pessa'h, puissions-nous célébrer et reconnaître ce que nous possédons : l'outil de la liberté ultime.

Avec mes vœux pour une fête heureuse et casher. ■

Distributeur n°1 des MEILLEURS PRIX

GACD
AVEC VOUS AU-DELÀ DU PRIX

Appelez vite au
01 42 46 87 87
gacd.fr

VOTRE MÉTIER, NOTRE COMBAT

Nos réponses à vos questions

Quelques interrogations les plus courantes en matière d'héritage, partage et mariage, accompagnées de nos réponses pour vous éclairer au mieux et éviter certains écueils.

Comment faire payer moins de droits de succession à mes enfants ?

Une des principales préoccupations des Français qui se sont constitués un patrimoine est de pouvoir transmettre une bonne partie de celui-ci à ses héritiers en limitant au maximum les droits de succession. Pour réduire la « facture fiscale » de l'héritage, plusieurs solutions existent.

Voici quatre astuces pour diminuer les droits de succession :

Optimiser la transmission de son patrimoine grâce à la donation

Bien connu des Français, la donation est une des solutions les plus efficaces. La donation démembrée d'un bien immobilier présente l'avantage que les droits de donation sont assis sur le montant de la nue-propriété et non de la pleine propriété. Outre un bien immobilier, les parents peuvent donner de l'argent à leurs enfants : aucune obligation de se rendre chez le notaire tant que vos enfants déclarent les dons reçus à l'administration fiscale.

L'abattement d'un montant de 100.000 € prévu par enfant par parent en cas de donation est reconstitué tous les 15 ans, ce qui permet d'étaler les donations dans le temps.

Le présent d'usage : un cadeau non taxable.

Le présent d'usage est une autre solution permettant la transmission du patrimoine aux enfants sans droit de succession. C'est un don manuel (c'est-à-dire qu'il est effectué de la main à la main) de somme d'argent, bijoux, œuvres d'art, véhicule, et fait lors d'événements particuliers de la vie tels qu'un mariage, un anniversaire, l'obtention d'un diplôme... Ce dispositif qui permet de gratifier ses proches est sans impact fiscal à condition que le montant du don ne soit pas disproportionné par rapport au patrimoine du donateur. A défaut, cela peut alors devenir un véritable cadeau empoisonné...

Diminuer les droits de succession grâce à la société civile immobilière

En gérant vos biens dans le cadre d'une société civile immobilière (SCI) vous permettez à vos héritiers de profiter d'une décote de 10 à 15% sur la valeur des parts au moment du décès. En effet, les parts d'une SCI familiale sont considérés comme difficiles à vendre par l'adminis-

tration fiscale. Les dettes engendrées par la SCI viennent également en déduction de la valeur des parts du défunt. Les droits de succession sont ainsi calculés sur la valeur résiduelle et sont donc considérablement réduits. Il est fiscalement intéressant de coupler cette solution avec la donation de parts sociales au profit de ses enfants.

L'assurance vie : un instrument de transmission avantageux

L'assurance vie est connue pour ses nombreux avantages notamment en matière de succession.

Le montant de votre assurance vie n'est pas comptabilisé dans votre patrimoine et ne fait donc pas partie de l'ensemble à partager entre vos héritiers. Vous pouvez désigner le ou les bénéficiaires de votre choix, qu'ils soient de votre famille ou non. Vous pouvez donc souscrire une assurance vie au profit d'un ami ou même d'une personne morale, comme une association reconnue d'utilité publique.

Attention cependant, les avantages successoraux de l'assurance-vie ne jouent pas pour les versements effectués après les 70 ans du souscripteur, au-delà d'un certain montant. De plus, il faut veiller à ne pas trop abonder ces contrats surtout quand le ou les bénéficiaires ne sont pas les héritiers. En effet, si les primes sont manifestement exagérées par rapport à l'actif successoral du souscripteur, les héritiers pourront demander en justice la réintégration du ou des contrats dans la succession.

Bon à savoir : ANTICIPER POUR MIEUX TRANSMETTRE ! N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre notaire pour faire un point sur votre situation patrimoniale et familiale. Il évaluera la fiscalité du futur héritage et/ou vous aidera à prévoir un éventuel partage.



Votre cœur a toujours raison

Hélène ATTIAS

Responsable des legs et donations FSJU/AUJF

39 rue Broca - 75005 Paris - 01 42 17 10 55 - h.attias@fsju.org

Il anéantira la mort à jamais : sur le déchiffrement de plusieurs inscriptions funéraires du Daghestan

par Alexandra Fishel

Je mène depuis de nombreuses années des recherches sur les cimetières juifs dans différentes régions du monde et je souhaite ici présenter l'histoire du déchiffrement d'inscriptions funéraires provenant des pierres tombales des Juifs montagnards du Daghestan. À l'été 2018, j'ai eu la chance de diriger une expédition au cours de laquelle ont été réalisés des travaux de catalogage des cimetières juifs dans dix villages du Daghestan. Environ mille inscriptions funéraires ont été relevées ; le présent article est consacré à l'analyse de quelques-unes d'entre elles.

Afin d'impliquer le lecteur dans le processus de recherche, je présenterai successivement les faits observés et les hypothèses qui en ont découlé, montrant ainsi le cheminement de l'enquête.

Lors de l'étude du cimetière du village de Mamrach, à la fin d'une épitaphe par ailleurs tout à fait standard, datée de 1901, une inscription inhabituelle fut découverte : KTATURAT.



פה ניטמן
האיש
הישר והתם
כ"מו כודרת ב"מו
'יוסף יום שבת קו
י"ט לחודש
ניסן שנת
תרס"א לפ"ק
זצ"ל לה"ה
כטאטורת

Ici est enterré
un homme,
droit et sincère,
le respectable monsieur Kudrat, fils de monsieur
Yossef, le jour du chabbat kodech,
le 15 du mois
de Nissan de l'année
5761
que sa mémoire soit bénie et qu'il ait part au monde à venir
KTATURAT

La première hypothèse fut qu'il s'agissait du nom de famille du défunt, par analogie avec les pierres tombales d'Europe de l'Est où, à partir du milieu du XIXe siècle, on rencontre fréquemment un nom ajouté après la formule épitaphique standard. Cette supposition était renforcée par le fait que, dans ce mot énigmatique, le son « t » est rendu par la lettre tet, ce qui est caractéristique, entre autres, de l'écriture des noms propres, y compris des noms de famille. Pour confirmer cette hypothèse, il aurait fallu établir l'existence réelle d'un tel patronyme – par exemple en le retrouvant sur d'autres pierres tombales ou dans des listes de membres de la communauté. Or, aucune trace de ce nom ne fut trouvée. L'hypothèse (qui s'avéra par la suite erronée) serait restée invérifiable si l'expédition ne s'était poursuivie et si une inscription similaire n'avait pas été découverte lors du catalogage du cimetière du village d'Arag.

L'inscription datée de 1889 provenant d'Arag contenait des lettres supplémentaires, ainsi que plusieurs points placés au-dessus de certaines d'entre elles.



'פה ניטמן ונק
האיש הישר
מ"ה מנשה בן
פסח שהלך
'לבית עולמו יו
חמישי בשבת
ב' לחודש טבת
שנת תרמ"ט לפ"ק
ימני הושע כטאט
ורת

Ici repose et est enterré
un homme droit,
monsieur Menashé, fils de
Pessah, qui est allé
vers la demeure de l'éternité,
le jeudi,
le 2 du mois de Tévet
de l'année 5749 selon le petit comput
**YMN Y HOSHE KTAT
TURAT**

Découverte par la suite, une autre épitaphe provenant d'Arag, datée de 1903, se composait de onze lignes, dont quatre étaient entièrement constituées d'une abréviation, chaque lettre étant marquée par un point. Elle se terminait par le désormais familier KTATURAT. Une abréviation d'une telle longueur était sans précédent dans la pratique.



les épitaphes du Daghestan, il fallait examiner le corpus recueilli. Toutefois, aucune phrase susceptible de produire une telle abréviation ne fut trouvée dans les inscriptions de Mamrach et d'Arag.

Parallèlement, nous avons envisagé une autre piste : l'abréviation pouvait-elle être une citation ? Dans ce cas, il convenait de chercher dans la liturgie accompagnant le rituel funéraire. N'ayant rien trouvé dans les textes du rite funéraire standard, nous nous sommes tournés vers les particularités régionales, et notamment vers la tradition des *hakafot* – les processions autour du défunt. Cette coutume existe dans de nombreuses communautés, mais les textes lus lors de ce rite varient.

Dans les textes récités lors des *hakafot* chez les Juifs du Daghestan, nous avons trouvé la citation suivante Isaïe 26, 19 : Les morts revivront, leurs cadavres se relèveront. Réveillez-vous et exultez, habitants de la poussière, **car ta rosée est une rosée de lumière, et la terre rendra les trépassés.**

ישעיהו כו יט: יחיו מתיה, נבלתי יקומון;
הקיצו ורננו שכני עפר, כי טל אורת טלך,
וארץ, רפאים תפיל

Les premières lettres du segment souligné composent précisément l'abréviation KTATURAT. De plus, la première partie de la citation correspondait aux lettres supplémentaires figurant sur l'inscription d'Arag.

Et sur la stèle funéraire du village de Djerkakh, datée de 1822, un verset d'Isaïe 26, 19 a été découvert dans une version étendue et presque complète.

Ce monument a constitué une confirmation supplémentaire de la validité du déchiffrement.



Il est significatif que cette pierre associe ce verset à une citation du prophète Daniel 12, 2 : Et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront.

ב: ורבים, מי שני אדמת-עפר יקיצו; אלה
לחיי עולם, ואלה לחרפות לדראון עולם
דניאל יב

פה נקבר
'ונטמן האי
החרף והזקן
טרפון ב"ר זכאי
'יום חמישי בש
כ' לחודש אדר
'שנת תרס"ג לפ
בה לו יא דמ
כפ וע ימכ ה
כיד ימניה וש
ע כטאטורת

Ici est enterré
et repose un homme,
Le vif et le vieux,
Tarfon, fils de Zakaï,
le jeudi,
le 20 du mois d'Adar
de l'année 5663 selon le comput
BH LW Y' DM
KPF W' YMK H
KYD YMN YH WŠ
' KTATURAT

En règle générale, dans les épitaphes, les abréviations renvoient à des formules connues et évidentes pour le lecteur. Aux étapes plus anciennes de la formation du canon épigraphique, ces formules sont écrites en toutes lettres ; lorsqu'elles deviennent usuelles dans une région donnée, elles sont réduites à des abréviations. En supposant que cette formule abrégée ait existé sous une forme développée dans

שני אדמת [ורבים מי]
עפר הקיצו ירננו שכני
עפר כי טל אורות טליך
וארץ רפאים תפיל יום
שנפט יצחק בר
שבתי י'ד' לחודש טבת
שנת התקפ"ב
לפ"ק

Et beaucoup de ceux qui dorment
dans la poussière de la terre **se réveilleront**
exultez vous qui reposez dans
la poussière, car ta rosée est une rosée de
lumière, et la terre rendra les trépassés
le jour ou décédé Isaac, fils de Shabtaï,
le 14 du mois de Tévet,
en l'an 5582 selon le comput mineur

Cette citation n'apparaît pas dans la liturgie funéraire daghestanaise. Elle a cependant, de toute évidence, été choisie comme une citation-synonyme de celle d'Isaïe. Dans les deux passages, il est question du réveil hors de la poussière de la terre, et les mêmes mots y sont employés ; c'est très probablement ce qui a motivé leur rapprochement. Plus précisément, l'auteur du texte a exploité le fait que les deux versets contiennent le mot se réveilleront. Ayant interrompu la citation de Daniel juste avant ce mot, il poursuit l'épithaphe avec le même verbe, cette fois intégré au verset d'Isaïe. Peut-on y voir le témoignage d'un haut niveau d'instruction générale ? Il est difficile de l'affirmer. En revanche, il ne fait guère de doute que l'auteur de ce texte connaissait bien le Tanakh.

Il restait à déchiffrer la première partie de l'abréviation en quatre lignes provenant d'Arag :

בה לו יא דמ
כפ וע ימכ ה
כיד ימניה וש
ע כטאטורת

Comme cela a déjà été noté plus haut, pour mener une étude approfondie, il est essentiel de recourir à des sources d'information complémentaires sur la communauté étudiée, y compris des sources ethnographiques. Les coutumes des com-

munautés juives du Daghestan à la fin du XIXe siècle ont été décrites de manière particulièrement intéressante et très détaillée par le voyageur juif et ethnographe Ilia Anissimov. Son étude intitulée *Les Juifs montagnards du Caucase*, publiée en russe en 1888, constituait le premier travail de recherche consacré aux Juifs montagnards, et Anissimov fut le premier Juif montagnard à avoir obtenu un enseignement supérieur.

Dans la partie consacrée aux coutumes funéraires et au deuil, Anissimov cite le verset d'Isaïe 26,19 que nous avons déjà identifié. Voici ce qu'il écrit : « En outre, on place sur la stèle funéraire des versets tirés des livres des prophètes et l'on indique le jour, la date et l'année où le défunt est convoqué devant le Tribunal céleste suprême. Le verset dit : "Que beaucoup de ceux qui dorment se réveillent et se lèvent pour la vie éternelle." »

Plus loin, le voyageur évoque une tradition locale qui n'est pas mentionnée dans la liturgie consignée par écrit : « Ceux qui accompagnent le défunt, en revenant du cimetière, arrachent de l'herbe sur place et la jettent par-dessus leur épaule, répétant ce geste trois fois en prononçant les paroles suivantes : "Qu'il n'y ait plus de mort, qu'elle disparaisse à jamais, amen." » À la lecture de ce rituel des Juifs du Daghestan,

une question se pose : quelle est la source de ce texte ?

Il s'avère qu'il s'agit d'une citation déformée par le text en russe, d'Isaïe 25, 8 : La mort sera engloutie à jamais; le Seigneur Dieu essuiera les larmes de tous les visages et fera disparaître l'opprobre de son peuple sur toute la terre ; car ainsi parle le Seigneur.

ישעיהו כה ח: בלע המות לנצח, ומחה
אדני יהוה דמעה מעל כל פנים; וחרפה
עמו, יסיר מעל כל הארץ--כי יהוה דיבר

Les premières lettres de ce verset correspondent exactement à la partie initiale de l'abréviation figurant sur la pierre d'Arag.

Ainsi fut déchiffrée une abréviation complexe composée de deux citations prophétiques non consécutives, et la validité de cette interprétation put être solidement vérifiée.

Cet exemple montre que le déchiffrement des épithaphe ne se limite pas à la connaissance de l'hébreu. Dans certains cas, il est indispensable de mobiliser un large ensemble de sources — liturgiques, textuelles et ethnographiques — propres à une communauté donnée.

Et ce processus de recherche est, sans aucun doute, profondément captivant. ■



happy
• PASSOVER •

Interview de Bruno Lellouche, fondateur de NETSAH



Pouvez-vous nous présenter NETSAH en quelques mots ?

NETSAH est née d'une conviction profonde : la solidarité ne peut pas être un slogan, elle doit être une responsabilité.

NETSAH est une association franco-israélienne qui agit concrètement sur le terrain, principalement en Israël, auprès des familles fragilisées, des enfants en difficulté, des orphelins et des communautés exposées. Mais aussi à tous ceux qui en ont besoin.

Son nom signifie « éternité » ou « victoire » en hébreu. Ce n'est pas un hasard. Il évoque la persévérance, la continuité, la fidélité à un engagement, même lorsque l'actualité passe à autre chose. Nous intervenons là où l'urgence sociale rencontre la fragilité humaine : aide alimentaire, soutien éducatif, financement de matériel scolaire et informatique, colonies de vacances pour des enfants qui n'ont parfois connu que l'angoisse des sirènes, accompagnement de familles endeuillées, aide aux personnes en post-trauma après la guerre.

NETSAH, c'est le refus de l'indifférence.

Comment vous est venue l'idée de créer NETSAH ?

L'idée n'est pas née dans un bureau. Elle est née sur le terrain.

Au fil des années, j'ai vu un décalage croissant entre les débats passionnés sur Israël, les prises de position, les indignations médiatiques... et la réalité des familles qui, elles, vivent la guerre, l'insécurité, la précarité, loin des plateaux de télévision. Beaucoup de personnes en France et en Europe veulent aider. Elles ressentent une proximité, un attachement, parfois une inquiétude. Mais elles ne savent pas toujours comment agir concrètement. J'ai voulu créer un pont. Un lien direct, transparent, efficace. Après le 7 octobre, cette nécessité est devenue une évidence morale. On ne pouvait pas rester spectateur. Il fallait transformer l'émotion en action structurée.

NETSAH est née de cette urgence : donner un cadre à la solidarité, lui donner une colonne vertébrale sans intermédiaire sans frais avec 100% des dons qui vont sur le terrain.

Pouvez-vous nous donner quelques actions concrètes menées par NETSAH ?

Nos actions sont simples, mais elles changent des vies. Depuis le 7 octobre plus de 98 projets ont été réalisés. Nous n'en citerons que quelques uns.

Nous avons distribué des centaines de paniers alimentaires (plus de 14.000) pour les fêtes, notamment Pourim, Hanoucca et Roch Hachana afin que des familles en grande difficulté puissent célébrer avec dignité.

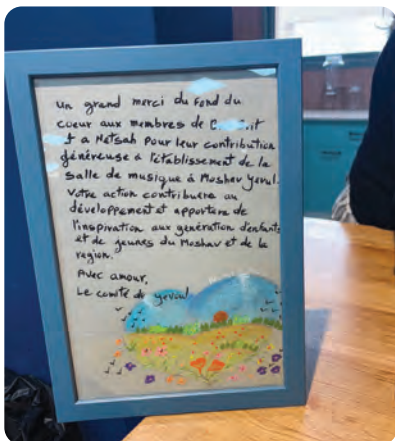
Nous avons financé des bons alimentaires et des aides d'urgence pour des foyers touchés (plus de 180 familles à raison de 2000€ par famille par an) par la perte d'un emploi ou par la mobilisation prolongée d'un parent réserviste ou tout simplement par les difficultés de la vie en Israël depuis le 7 octobre 2023.

Nous soutenons des orphelins et des enfants retirés de leur foyer par décision de justice. Derrière chaque dossier, il y a un enfant qui doit continuer à grandir malgré l'absence.



Avec le maire de Shlomi pour le partenariat dans le lycée de Shlomi Rav Maimon dans la mise en place de matériel informatique et audiovisuel pour 28.000€ avec le B'nai Brit Natanya





Nous avons aidé des établissements scolaires situés en zone sensible, notamment le lycée Rav Maimon à Shlomi, village frontalier du Liban, particulièrement vulnérable depuis le 7 octobre, inauguration prévue après Pessah. Financement de matériel audio, informatique, équipements pédagogiques : l'éducation est un rempart contre le désespoir (plus de 28.000€). Le kibboutz Nahal Oz avec une salle informatique inaugurée le 26 février 2026.

Nous organisons également des colonies de vacances et des séjours éducatifs pour offrir aux enfants un espace de respiration, de normalité, de joie. Parce que grandir sous tension permanente laisse des traces (plus de 700 enfants depuis 2024).

Enfin, nous avons organisé des voyages solidaires pour permettre à des donateurs de venir voir, comprendre et rencontrer ceux qu'ils soutiennent. La solidarité devient alors incarnée, humaine, réelle (3ème voyage en avril 2026, plus de 150 personnes).

Quelle a été l'action qui vous a le plus marqué personnellement ?

La rencontre avec des enfants orphelins ou retirés de leur foyer par décision de justice. Il y a des moments qui bouleversent une vie. Voir ces regards trop matures pour leur âge, cette dignité silencieuse, cette capacité à continuer malgré l'irréparable... cela transforme votre rapport

à l'engagement. À cet instant, les chiffres disparaissent. Il ne reste que l'humain.

C'est là que j'ai compris que NETSAH n'était pas seulement une association. C'était une responsabilité morale. Une obligation de ne pas détourner le regard. De ne pas laisser ces enfants devenir une statistique parmi d'autres.

Quelle est l'ambition de NETSAH pour l'année à venir ?

Notre ambition est claire : passer d'une aide d'urgence à une solidarité durable.

Nous voulons renforcer notre action dans trois domaines essentiels :

- 1. L'éducation**, notamment dans les zones exposées, avec des équipements modernes et un accompagnement adapté.
- 2. Le soutien psychologique aux enfants et aux familles traumatisées par la guerre. (Les chiens de la vie : thérapie post-trauma)**
- 3. Le renforcement du lien entre la diaspora et le terrain**, en développant des

projets participatifs et des missions solidaires.

Nous voulons structurer davantage nos actions, élargir notre réseau de donateurs, professionnaliser encore plus notre fonctionnement, tout en gardant notre agilité et avec seulement des bénévoles toujours sans aucun frais.

Mais au-delà des projets, l'ambition de NETSAH est plus profonde : restaurer un sentiment de responsabilité collective.

Dans un monde fragmenté, polarisé, saturé de discours, nous faisons le choix de l'action. Nous croyons que la solidarité n'est pas un réflexe ponctuel lié à l'émotion, mais un engagement dans la durée.

NETSAH ne prétend pas changer le monde. Mais si nous pouvons changer le quotidien de quelques centaines d'enfants, de familles, de communautés, alors nous aurons accompli notre mission.

Et surtout, nous aurons prouvé qu'entre la colère et l'impuissance, il existe un chemin : celui de l'action. ■



À Afula dans l'orphelinat de Afula pour l'inauguration d'un local pour adolescent

Le Musée d'Israël expose à nouveau le rouleau d'Isaïe



Une copie du rouleau d'Isaïe. Photo : Musée d'Israël

Pour la première fois depuis 1968, le public a de nouveau l'occasion d'admirer toute la longueur du Grand Rouleau d'Isaïe, mesurant plus de 7 mètres – le plus ancien manuscrit presque complet de la Bible hébraïque au monde.

Cette exposition spéciale a récemment ouvert ses portes au Musée d'Israël en présence du président Isaac Herzog, à l'occasion du 60e anniversaire du musée.

Ce manuscrit date d'environ 125 avant J.-C.

D'après les experts, le rouleau se compose de 17 morceaux de parchemin cousus ensemble et pourrait avoir été initialement divisé en deux parties. Le contenu du manuscrit correspond en grande partie au texte du Livre d'Isaïe dans sa version « actuelle », ne différant que légèrement au niveau de l'orthographe et de quelques mots.

L'objet est conservé dans une vitrine spéciale de 8 mètres de long, fabriquée en Belgique, dans une pièce à température

strictement contrôlée, permettant au public d'observer clairement chaque détail, comme les coutures, les taches, les trous et les caractères qui se sont estompés avec le temps.

Ces caractéristiques témoignent de la longue période d'utilisation du rouleau avant qu'il ne soit entreposé dans une grotte du désert de Judée au IIe siècle après J.-C.

D'après les documents présentés à l'exposition, le rouleau a été découvert en 1947 par des bergers bédouins dans une grotte près de l'ancienne cité de Qumran, en même temps que les manuscrits de la mer Morte. Après plusieurs transferts, Israël a acquis secrètement l'artefact à New York en 1954.

Lors de l'ouverture du Musée d'Israël en 1965, le rouleau était exposé intact, mais il a ensuite été remplacé par une copie afin d'assurer une meilleure conservation.

Afin de minimiser les risques de dommages, cette exposition limite le nombre de visiteurs à 25 simultanément. Elle se déroule jusqu'au 6 juin et la réservation est obligatoire pour y accéder.



Les actualités culturelles

Au moment de rédiger cette chronique, abandonnant pour quelques instants les dernières informations du Moyen-Orient après avoir pris des nouvelles de nos proches, on ne peut éviter de se poser la question de la justification d'un article sur les actualités culturelles parisiennes. Chacun réagira avec sa sensibilité, entre ceux qui y verront une diversion inappropriée et ceux qui trouveront dans les œuvres des artistes de quoi garder un peu d'espoir dans l'humanité, tous y trouveront leur place.

Pour vous aider à faire votre choix voici quelques suggestions :



Commençons par une exposition qui devrait être consensuelle, celle de **Noa Eshkol au MahJ**. Décédée en 2007, la fille de Levi Eshkol le 3ème premier ministre d'Israël, est élevée par sa mère après le divorce de ses parents. Engagée à 18 ans en 1942 dans l'armée britannique elle revient en Palestine avant la déclaration d'Indépendance. Danseuse et chorégraphe elle commença en 1973 à créer des tapis muraux. Ce sont surtout ses œuvres textiles qui sont, jusqu'au 30 août l'objet de cette rétrospective. La visite de ces travaux sera aussi l'occasion de découvrir un nouvel affichage de tableaux de l'École de Paris enrichi par des prêts du Centre Pompidou en travaux.

Dans la variété des dizaines d'expositions estivales il y a celles qui n'ont pas besoin de présentation. Parmi elles **Henri Matisse au Grand Palais, Renoir et l'Amour à Orsay**, Henri Rousseau plus connu sous le surnom de **Douanier Rousseau au musée de l'Orangerie**. Tout aussi célèbre dans un autre genre il serait dommage de ne pas faire une incursion au **musée Maillol** pour donner notre langue au **Chat de Geluck**.

À la Bourse du Commerce les vernissages autour de la **Collection Pinault** se succèdent à un rythme soutenu. Le plus récent a pour titre « **Le Clair-obscur** » un thème déjà pratiqué dans la peinture de la Grèce antique avant d'être repris dès la Renaissance et qui sera traité dans la peinture et la sculpture de notre temps. (jusqu'au 25 août)



James Lee Byars, *Byars Is Elephant*, 1997
Pinault Collection

Au **Jeu de Paume** le photographe **Martin Parr** qui nous a quittés en décembre dernier avait, tenu malgré la maladie à accompagner les commissaires de cette exposition programmée depuis longtemps. Il a participé au choix des quelques 180 photos qui couvrent 50 ans de prises de



Amer Fort, Jaipur, Inde, 2019
© Martin Parr / Magnum Photos

par Jean-Jacques Wahl

vues, reflets de la société contemporaine souvent présenté avec humour.

Mais il n'y a pas que des expositions grand public. Il y en est d'insolites qui surprendront par leur originalité et qui couvrent une grande diversité de sujets.

Le **musée de la Libération de Paris** inauguré en 2019 ne fait pas partie de la liste des « incontournables » de la capitale. Les photos de **Robert Capa** né Friedemann à Budapest qui choisit de partir à plusieurs reprises en Israël entre 1948 et 1950 seront le meilleur prétexte pour aller avenue du colonel Henri Rol-Tanguy avant le 20 décembre. Un nombre de conférences sont réparties tout au long de ces quelques mois dont plusieurs à thème juif.

Autre lieu qui mérite une visite, le **Musée de Cluny**, musée du Moyen-Âge, qui a fait l'objet d'une refonte de ses salles et met en valeur le plus célèbre de ses trésors, la **tapisserie de la Dame à la Licorne** accompagnée à cette occasion d'une fratrie en provenance des collections du monde entier. Une découverte qui devrait attirer adultes et écoliers jusqu'au 12 juillet.

Découvrir des pays étrangers sans quitter Paris est aussi l'un des bienfaits qu'offre **Passion Japon à La Villette** dans une exposition immersive. À défaut du shinkansen on se contera de la ligne 5 du métro. Si vous êtes tentés par des paysages plus septentrionaux la **Lumière du Nord** vous attend au **musée d'Orsay** illustrée par des dessins scandinaves et néerlandais.

Allons au théâtre.

Il reste quelques jours pour apprécier au **théâtre Hébertot « Dans le couloir »**, la nouvelle pièce de Jean-Claude Grumberg mise en scène par Charles Tordjman son

complice depuis plus de 10 ans. Qui mieux que l'auteur pour présenter son œuvre : « C'est l'histoire d'un couple d'octogénaires. La sagesse populaire prétendait hier que le malheur des uns fait le bonheur des autres. Aujourd'hui, grâce à Dieu, qui n'y est pas pour grand-chose, nous savons que rien n'est plus drôle que le malheur, pourvu qu'il soit équitablement partagé. Sentez-vous libres, vous aussi, de rire, de pleurer, et même, pourquoi pas, de dormir si le sommeil vous gagne » ce qui ne risque pas d'arriver avec Jean-Pierre Darrousin et Christine Murillo.

Nous avions dans le M31 précédant attiré votre attention sur « **Y'a de la joie !** » le seul en scène de Michael Hirsch qui se produisait une fois par semaine au **théâtre de l'œuvre** jusqu'à la fin mars. Un vrai succès dans les médias et parmi les spectateurs ce qui lui vaut de doubler sa prestation hebdomadaire de la prolonger jusqu'au 4 juin. Un titre qui n'est pas usurpé. A la sortie de la représentation quelqu'un a écrit sur le web « En tant que juif aschkénaze, je me suis bien reconnu ».

Rassurez-vous, les sephardims ne sont pas oubliés.

Comme c'était prévisible, le nombre de représentations qui ont un lien avec le judaïsme ou Israël est bien inférieur à ce qu'il était les dernières années. La reprise des **Producteurs** de Mel Brooks au **théâtre de Paris** peut être évitée et remplacée par des valeurs sûres.

La salle Richelieu de la comédie française étant fermée pour travaux, la troupe est devenue nomade changeant de salle au gré des programmes. En juin et en juillet, elle se produit au **Châtelet** dans « **La vie parisienne** ». « **Le Cid** » mis en scène par Denis Podalydès et « **Le Malade imaginaire** » ont trouvé refuge à la **porte Saint-Martin**, « **Le Tartuffe** » à **La Villette**. Une errance qui augure de belles soirées.

À ne pas manquer à l'**Opéra Comique**, début juin **Brundibar** de Hans Krasa. Il s'agit d'un opéra pour les enfants, créé à Prague en 1942 dans l'orphelinat juif pour 2 séances avant d'être transféré au camp



de concentration de Theresienstadt (Terezín) où la majorité des enfants avaient été déportés. En 2019 deux représentations ont été programmées à la Philharmonie de Paris sans aucune reprise depuis, c'est donc un véritable événement qui nous attend.

J'ai débuté cet article par une exposition qui se voulait consensuelle et je terminerai par une autre qui a les mêmes qualités, celle consacrée aux sœurs **Jacob Veil** au **Mémorial de la Shoah**. ■

CARNET

NAISSANCE

Mazaltov à :

- Alexandre et Laura Trink pour la naissance de leur petit Elon Tsion. Toutes nos félicitations aux grand-parents, Emmanuel et Dissi Trink.
- Eric et Carine Sasson, pour la naissance de leur petit-fils. Toutes nos félicitations aux parents Sacha et Fanny Bienovici et aux grand-parents paternels David Bienovici et Elodie Attia.
- Hannah et Arié Ruimy pour la naissance en Israël d'une petite Hadass Nili, chez Noam et Hila Ruimy.

- Corinne Levy, notre comptable et à son mari Patrick, pour la naissance de leur petit-fils, Noam, chez Barbara et Samuel Danon.
- Nous souhaitons aux parents et aux grands-parents d'avoir beaucoup de joie de leurs petits-enfants et de les voir grandir en bonne santé.

BAR MITSVA

- Mazaltov à Lisou et Jean-Jacques Wahl pour la bar mitsva de leur petit-fils, Aviad Daniel, qui a été célébrée à Jérusalem chez Nadia et Michaël.

MARIAGE

- Un grand mazaltov à Haïm et Nathalie Stemmer pour le mariage de leur fille Orlie avec Louis Lesman. Toutes nos félicitations aux grands-parents Ronith et Armand Stemmer et tous nos vœux de bonheur au jeune couple.

DÉCÈS

- Alice Wulwik Teitelbaum, sœur d'Arthur Wulwik, décédée le 23 décembre 2025.
- Dr Marc Amzallag. Que leurs souvenirs soient source de bénédictions.

qui sauve une vie

sauve

le monde

Chaque personne que nous accompagnons est un monde.

À l'OSE, soutenue par la fondation OSE-MES, sous égide de la FJF, nous travaillons chaque jour à faire exister ces mondes. À les maintenir ouverts, vivants, en mouvement.

Pour les enfants confiés, les personnes en situation de handicap, nos aînés atteints de maladies d'Alzheimer, les survivants de la Shoah, les aidants épuisés – nous créons du lien là où il s'est brisé, des perspectives là où elles semblaient impossibles.



Aidez-nous à poursuivre nos actions, faites un don :

→ **par chèque** : à l'ordre de la Fondation OSE-MES – 72 rue du Bellechasse – 75007 Paris

→ **sur notre page de don** : fondationjudaisme.org/ose ou **scannez le QR code.**



LA PREMIÈRE CAUSE DE L'ANTISÉMITISME,
C'EST L'IGNORANCE.

LA PREMIÈRE RÉPONSE DU MÉMORIAL, C'EST :

L'ÉDUCATION

Ensemble, contre l'antisémitisme et la haine, renforçons notre mission éducative !

Parce que l'éducation reste la meilleure réponse à l'intolérance, le Mémorial de la Shoah agit sur tous les fronts pour transmettre l'histoire de la Shoah aux jeunes générations, développer leur sens critique et leur donner les outils pour déconstruire les discours de haine, les préjugés et les stéréotypes. Dans le contexte actuel d'une montée sans précédent des actes antisémites, aidez-nous à sensibiliser toujours plus de jeunes et à intensifier notre mission éducative par un don déductible à 75 % de votre Impôt sur la Fortune ou à 66 % de votre Impôt sur le Revenu.

Faites un don sur
ifi.memorialdelashoah.org

ou en scannant
ce QR code



Votre don est déductible
de votre impôt, à 75 % pour l'IFI
et à 66 % pour l'IR.